



SEPT. 1906

Chronique du sanctuaire

Juillet 1906. — Le mois de Juillet a occupé chacun de ses jours aux travaux qui se font autour du sanctuaire. Nous avons déjà dit que le Cap de la Madeleine se développe lentement, mais d'une manière continue, et nos visiteurs ont pu le remarquer au cours de ce dernier mois.

C'est d'abord, au-delà du sépulchre, le nouveau couvent des " Filles de Jésus " qui élève ses murs de brique rougeâtre, au dessus du fleuve, sur un site vraiment superbe. Il offre, ce jeune couvent, à ses hôtes de demain, le coin idéal d'un pensionnat de jeunes filles ; il leur prépare le gîte pieux sur lequel veillera, d'une sollicitude plus affectueuse, la protection de N.-D. du Cap.

C'est ensuite, tout près de l'Eglise paroissiale, la vieille maison d'école qu'on défait " pièce à pièce afin de la dresser de nouveau dans un plus bel ordre d'architecture. " A l'automne qui vient, sans doute lorsque ces lignes paraîtront, un nouveau local, tout neuf, ouvrira ses jolies classes, propres et bien éclairées, aux nombreux enfants de notre paroisse, et fournira sa part de beauté à l'embellissement de ce lieu de pèlerinage.

C'est, en effet, parce que ces travaux ont trait à notre pèlerinage, que la " Chronique " se permet d'en faire mention comme souvenir du mois de juillet. Ces œuvres nouvelles sont le symbole du développement que prend ce rendez-vous des amis de la Sainte Vierge, nommé le Cap de la Madeleine. Elles sont aussi le signe évident de la dévotion

vouée à Marie, sur ce coin privilégié de sa terre du Canada. Le travail étant la meilleure manifestation de la vie, ces édifices qui grandissent, s'agrandissent et se multiplient, sont donc aussi un garant de vitalité, et comme l'épanouissement des bénédictions que notre Mère du ciel laisse pleuvoir sur nous.

Mais le travail dont la "Chronique" veut surtout rappeler le souvenir, c'est celui qui a érigé quelques-unes de nos "Stations" du Rosaire, et qui évoque devant notre reconnaissance ces milliers de bienfaiteurs accourus au secours de notre indigence. C'est avec le numéro de décembre 1905 que nous avons adressé à nos abonnés, lecteurs et amis, cet appel auquel ils ont répondu avec tant d'empressement et de piété.

La "Chronique" racontera bientôt les fêtes grandioses de la bénédiction des groupes du Rosaire, mais dès aujourd'hui elle veut dire l'émotion qui fut la sienne lorsqu'en suivant la marche des travaux de juillet, elle se remémorait ce qui s'est fait depuis cet appel de décembre. Pendant que l'hiver accordait du repos à la fertilité de nos bois et de nos prairies, nos bienfaiteurs ont travaillé sans relâche, et nous ont adressé, avec leur généreuse obole, des milliers de noms, ainsi que des prières, des demandes, des actions de grâces sans nombre. Tout cela me revenait en mémoire, et je faisais effort pour imaginer, comme se l'imagine la Sainte Vierge, la somme de piété et de bonne volonté renfermée dans ces blocs de pierre qui se superposent et dans les personnages de fonte dont ils sont couronnés. Inutile d'ajouter que la "Chronique" a demandé à Marie une récompense bien grande pour chacun de ceux dont les noms sont gravés plus profondément dans le cœur de notre Mère qu'ils ne le sont sur les pierres de l'édifice.

:

Nos abonnés connaissent déjà l'idée qui a présidé à l'érection de ces stations et en a dirigé le plan. Cette idée est plus facile à saisir dans son ensemble maintenant qu'elle

a reçu un commencement d'exécution. La voici ; Au sortir de la vieille chapelle du Rosaire, après avoir passé devant le groupe qui en garde la façade, et qui est "l'hommage des Enfants de Marie de St.-Sauveur," au sortir de la chapelle, les pèlerins se dirigeront vers les quinze "Stations" qui représentent les quinze mystères du rosaire. Ces quinze Stations sont disposées sur une ligne hémi-circulaire, tracée autour de cette antique chapelle, de telle sorte que celle du milieu, c. a. d. celle du huitième mystère, fera face à la porte d'entrée, et divisera tout le terrain en deux parties égales. Ces quinze "Stations" bien encadrées d'un cadre de fleurs et de verdure seront un rosaire colossal, et ainsi le pèlerinage à N.-D. du Cap sera un lieu de pèlerinage où Marie sera invoquée sous son vocable le plus populaire et le plus universel, celui de "Reine du Très Saint Rosaire." Actuellement les gardiens sont occupés à donner aux alentours du sanctuaire la forme définitive et la dernière toilette qu'ils devront conserver. Dieu, sans nul doute, accordera sa chaleur et sa pluie à ce tapis de verdure coupée çà et là des dessins de nos fleurs multicolores. Il aidera à la poussée de nos érables et de nos plantations, et ainsi, dans quelques années, lorsque la même bénédiction divine aura tout fait grandir et inspiré à nos anciens et nouveaux bienfaiteurs de terminer cette œuvre si bien commencée, le pèlerinage du Cap de la Madeleine sera vraiment un lieu enchanteur et hanté des visites célestes.

* * *

1er Juillet.—Un silence relatif a régné au Cap en ce premier juillet, dimanche consacré à la dévotion du Rosaire. A part les pèlerins isolés, que chaque dimanche nous envoie des paroisses d'alentour, il n'y eut point ici de pèlerinage régulier. Les paroissiens y suppléèrent par une pieuse procession, le soir après l'office des Vêpres. Les pèlerins que ramène au foyer un train ou un bateau, dont le départ est fixé vers 3 ou 4 heures de l'après midi, ces pèlerins n'ont point une idée complète de la beauté d'une pro.

cession autour du Sanctuaire de Notre-Dame du Très Saint-Rosaire. Il faut y prendre part le soir, soit à la brentante dans la toilette grise d'un ciel qui va disparaître, soit, plus tôt, dans l'éclat " pourpre et or " d'un soleil qui se couche, soit, très tard, vers dix ou onze heures, lorsque la lune majestueuse couvre notre fleuve d'une immense draperie pailletée d'argent. A ces heures de choix toute la nature semble recueillie pour la prière ; aussi le moindre son de voix, dans cette atmosphère sonore, semble-t-il être non-seulement l'expression de l'âme humaine mais comme l'écho sensible de la piété que le bon Dieu a mis dans toutes les choses. Ainsi en fut-il, le soir du 1er juillet, des invocations des Litanies jetées par nos chantres comme un appel universel à honorer la Sainte-Vierge. La réponse que provoquaient ces invocations, cet " ora pro nobis " qui les continuait, semblait monter vers Marie notre Mère, non seulement comme le cri de demande de la foule pieuse, mais comme une supplique venue de nos foyers, de la plaine, de la rive, de la montagne, j'allais dire, du pays tout entier.

2, 3, Juillet.—La " Chronique " a déjà parlé du " Campana " qui, en vue du Cap de la Madeleine, n'oublie jamais de saluer la Sainte-Vierge. Le lundi, 2 juillet, vers 9¼ p. m. la sirène de ce bateau s'adressa elle aussi, à sa manière, à la protection de Marie, la gardienne du St-Laurent. Hier nous, disions que toute la nature semblait unir sa demande à cet " ora pro nobis " des Litanies ; ce soir, c'est encore une prière que cette voix rauque, montant au-dessus du bateau en marche, et apportant à notre Sanctuaire avec un hommage de vénération filiale, une prière contre les traîtrises de la vague et de l'onde. Demain presque à pareille heure, nous entendrons encore des cris analogues. Vers 10 hrs p. m. le " Beaupré ", chargé des nombreuses pèlerines descendues de Montréal sous la direction des Pères Oblats de l'Eglise St-Pierre, le " Beaupré, " en vue de notre maison, se fit saluer d'un formidable coup de canon. Car nous avons ici un canon. Par un anachronisme encore inex-

pliqué, la Tour Antonia, au lieu d'être sous garde d'une légion de soldats romains, est protégée, contre des ennemis qui n'existent pas, par un canon se chargeant par la gueule. Voué à une mission pacifique il sert de signe de joie ; et lorsqu'il tonna, en ce mardi soir du 3 juillet, il provoqua, de la part des passagères, quelques versets du "Magnificat". Ceux ci avec les lames du bateau, vinrent onduler sur notre rive, pour se perdre bientôt là bas dans le grand silence de la nuit.

Entre temps, c. a. d. entre ces deux apparitions de lundi et de mardi soir, nous avons eu le bonheur de voir venir vers nous un pèlerinage de la Pointe du Lac.

Il y a entre le Cap de la Madeleine et la Pointe du Lac, une distance d'environ quatre lieues. Cette distance a été vite franchie, ce matin, 3 juillet, par nos visiteurs que le R. P. Prod'homme O. M. I., était allé inviter chez eux, et qui nous arrivèrent de bon matin, en une longue file de voitures. Ces pieux pèlerins qui possèdent, dans leur paroisse, une église dédiée à la Visitation de la bienheureuse Vierge Marie, ces pieux pèlerins savent quelles merveilles Dieu opère par l'intermédiaire des visites de la Sainte-Vierge, et par quelles touches secrètes il provoque comme " dans Elisabeth, l'humble étonnement d'une âme de qui il approche : comme dans Jean-Baptiste, le saint transport d'une âme qu'il attire ; comme dans Marie, l'ineffable paix d'une âme qui le possède. " Je ne doute point que la grâce de Dieu n'ait réalisé ici ces mêmes effets divins, à l'occasion de cette " Visitation " de la paroisse de la Pointe du Lac. Si les grâces de Dieu trouvent occasion de se repandre en vertu d'une constante persévérance à s'y préparer, il est certain que les pèlerins de la Pointe du Lac, en ont reçu de bien grands, car ils sont bien fidèles à visiter le Sanctuaire du Cap de la Madeleine. Chaque année sous la conduite de leur pasteur, ils font leur pèlerinage auprès de la Reine du Rosaire, et, cette année, ont les a revus avec le même entrain, avec la même confiance prendre part aux exercices de ces visites, et un peu comme la Sainte-Vierge

auprès d'Elisabeth, chanter le "Magnificat" avec des accents de véritable transports de piété.

* * *

4 Juillet.—La province de Québec n'est pas la seule à nous honorer de ses visites, et nous sommes habitués à voir, ici, des pèlerins bien éloignés prendre la place de ceux qui nous viennent des paroisses voisines. Le pèlerinage du diocèse d'Ottawa succéda à celui de la Pointe du Lac. Le mercredi, 4 juillet, le Rév. Monsieur J. U. Forget, curé d'embrun, nous procurait le plaisir de détourner vers notre Sanctuaire une partie des pèlerins qu'il ramenait de la bonne Sainte-Anne. Nous lui sommes bien reconnaissants de cette visite qu'il nous a faite, malgré quelques contrariétés dans la marche des trains. Nous lui sommes reconnaissants de nous avoir, pendant quelques instants, édifiés de la piété de ces bons chrétiens du diocèse d'Ottawa, et d'avoir fourni à beaucoup de ces derniers l'occasion de s'informer par eux-mêmes du Sanctuaire du Cap de la Madeleine. Notre modeste chapelle, les bénédictions dont la gratifie la Sainte-Vierge, l'œuvre constante à laquelle nous sommes livrés, l'érection de nos mystères du Rosaire sont choses bien connues de nos voisins, mais cette connaissance, comme la lumière, faiblit parfois avec la distance. Aussi ces visites éloignées sont-elles un moyen de mieux connaître les privilèges de la Vierge couronnée du Cap de la Madeleine, et de seconder les efforts de nos bonnes zélatrices qui nous remplacent auprès des fidèles des diocèses plus distants. Nous avons confiance de revoir encore bien nombreux ces pèlerins d'Ottawa joindre dans une même vénération et la Bonne Sainte-Anne, et sa Fille Immaculée.

4 Juillet soir.— Quelques heures, après le départ du train qui ramenait à Ottawa les 400 pèlerins descendus à notre chapelle, y arrivaient, par le superbe "Beauprée," les pèlerines que le canon avait, hier soir, saluées à leur passage. Il est agréable de recevoir des pèlerinages à toute heure du jour, et même de la nuit, mais de tous les arrêts,

il n'en est pas qui ait été mieux favorisé que celui de nos pèlerines Montréalaises. Par une soirée fraîche et pure, elles sont descendues du bateau, et, par centaines, montées au sanctuaire de la Vierge. Là, elles ont chanté, là elles ont prié comme dans une chapelle qui serait la leur. Visiteuses régulières, comblées des faveurs de la bonne Sainte-Anne, elles en ont exprimé leur reconnaissance à celle à qui Dieu a confié l'innocente pureté de la jeune fille, la garde de nos mères avec les trésors d'amour dont leurs cœurs sont remplis. Puis on leur a dit, bien chaudement, quel honneur ce serait pour la Vierge Marie d'avoir, sur la terre du Canada, un sanctuaire vraiment national, où l'on verrait accourir toutes les âmes chrétiennes de ce pays, pour rendre à Marie un culte collectif. Ne semble-t-il pas, qu'en dehors des églises consacrées à notre Mère, sur toute la surface de ce pays, il en faille une qui soit celle de tous, et cette dernière, Marie ne semble-t-elle pas en avoir choisi le site sur le terrain béni du Cap de la Madeleine ?

Daigne Marie nous faire connaître ses volontés et, pour s'élever un temple à son honneur, se servir de tous nos pèlerins, abonnés et amis comme d'autant d'ouvriers de sa gloire. Il nous est doux de penser que, pour pareille œuvre, la Ste. Vierge se trouvera de précieuses auxiliaires dans les dames de l'Eglise St. Pierre de Montréal. Celles-ci nous ont quitté, vers 9½ hrs. p. m. en chantant avec enthousiasme les chants consacrés à son honneur. Pour nous ce chant semble déjà avoir des signes de retour au Cap de la Madeleine.

* * *

8 Juillet.— Des auxiliaires de la dévotion à N.-D. du Cap nous en trouvons de nombreux et de fervents dans les pèlerins qui, le 8 juillet, arrivent, de bonne heure, de St-Jean et St Jacques des Piles, du Lac à la Tortue, de St-Thimothée. Les RR. PP. Hénault, O. M. I., et Prod'homme, O. M. I. partis quelques jours plus tôt, étaient allés convier au pèlerinage ces paroissiens qui ne se font jamais prier pour descendre jusqu'aux bords du St-Laurent. Les prêtres

chargés de ces bonnes et belles paroisses sont trop attachés à la Reine du St-Laurent pour ne pas encourager leurs fidèles à lui rendre visite, et venir nombreux à son Sanctuaire. C'est donc par un merci chaleureux et cordial, adressé aux pasteurs de ces paroisses, que la "Chronique" veut commencer la narration de cette journée du 8 juillet 1906.

Les pèlerins de cette journée se sont laissés remarquer par leur piété vraiment robuste, et, en suivant ici l'impression de cette foi solide, il me semblait trouver en eux ce que Monsieur l'abbé L. A. Groulx appelle les "qualités d'une race granitique". Ces chrétiens, descendus des Laurentides, ne font certainement pas mentir ces lignes que je découpe d'une conférence du prêtre — ont je viens de citer le nom : "Notre rude climat, l'air vaste et libre que nous respirons, le sévère horizon de notre pays assis sur un immense banc de granit qui est l'ossature de notre continent comme celle de nos montagnes, la robuste origine de nos aïeux, l'héroïsme incroyable de leur vie, nos luttes politiques, notre caractéristique presque générale de peuple travailleur du sol, enfin les particularités de vie d'une race grandie, comme l'érable qui en est le symbole, sur les pentes des côtes rocheux, ou au flanc des montagnes abruptes, tout selon la nature, l'atavisme et les mœurs nous prédestine à la qualité de race granitique." La nature, l'atavisme et les mœurs, aidés de la grâce de Dieu, ont développé, chez les fidèles des paroisses Laurentiennes une foi de granit, et c'est l'expression de cette foi qui s'est manifestée dans tous les exercices pieux de ce pèlerinage, dont chaque heure fut vraiment accablante de chaleur.

8—9 Juillet. St. Barnabé.— Lorsque le pèlerinage du 8 juillet eût quitté le Cap, un orage s'éleva dans le ciel torride, laissant tomber quelques bonnes gouttes de fraîcheur sur notre sol desséché. Peu après nous arrivait le pèlerinage de St. Barnabé. Sur une voiture qui s'était hâtée le long des huit lieues entre St. Barnabé et le Cap de la Madeleine, nous arrivent, tout poudreux, Monsieur l'abbé Duguay, e

le R. P. Pierre Deguire O. M. I. conducteurs du pèlerinage. A les voir ainsi arriver, on pense spontanément à Barnabé et à Paul sur les routes de Lycaonie : Barnabé, dit on, plus grand et bel homme ; Paul, fortes épaules, yeux perçants, figure presque envahie d'une barbe épaisse et " dux verbi." Monsieur le curé de St. Barnabé, ancien directeur du pèlerinage dont il a passé la charge aux Pères Oblats, est ici dans la patrie de " son âme, " car sa vie c'est N.-D. du Rosaire. Aussi n'est il pas surprenant de le trouver, ce soir, à la tête de plusieurs centaines de ses paroissiens que le Cap va loger et retenir jusqu'à demain midi. Ce pèlerinage avait été préparé par le R. P. Deguire, O. M. I., " dux verbi " lui aussi, et, comme tout orateur, d'âme transparente. Et parce que leur venue s'est faite en des circonstances autres, ce pèlerinage a eu son cachet spécial.

C'est d'abord, après la procession aux flambeaux, les cérémonies de la prière du soir, privilège refusé forcément aux foules obligées à un retour plus précipité. Ce fut ensuite après une nuit sous la garde de Marie, la prière du matin dont les demandes ressemblent beaucoup à celles de l'hymne de l'enfant, disant à Dieu, à son reveil :

“ Mon Dieu donne l'onde aux fontaines
 Donne la plume aux passereaux,
 Et la laine aux petits agneaux
 Et l'ombre et la rosée aux plaines.

* * *

Donne au malade la santé
 Au mendiant le pain qu'il pleure,
 A l'orphelin une demeure,
 Au prisonnier la liberté.

* * *

Donne une famille nombreuse
 Au père qui craint le Seigneur ;
 Donne à moi sagesse et bonheur,
 Afin que ma mère soit heureuse. ”

Il fut donné aux pèlerins de St Barnabé de formuler ces demandes à loisir devant l'autel que domine N.-D. du Cap couronnée : il leur fut donné aussi de participer avec abon-

dance à tous les bienfaits du pèlerinage, et de prendre part à tous les exercices qui s'en partagent les heures. Avant midi ils reprenaient, avec leurs voitures fortement chargées, la route qui mène à St Barnabé. On dit que la nuit avait déjà récompensé leurs prières, car des ondées puissantes s'étaient laissées tomber sur leurs récoltes en soif, symbole de la pluie de grâces dont Marie a dû faire inonder leurs âmes.

..*

Avant de continuer le récit des pèlerinages dirigés directement sur le Cap de la Madeleine, saluons au passage ceux dirigés sur Ste Anne de Beaupré, et qu'un instant arrête au sanctuaire de N. D du Cap. Ils arrivent toujours à peu près à la même heure, car le bateau qui quitte Montréal à 4 hrs p.m., n'arrive pas en face de notre chapelle avant 9 hrs. De loin le bateau s'annonce et éclaire sa route d'un jet puissant de lumière que des miroirs réfléchissent sur la côte, puis lentement il accoste et donne aux pèlerins les quelques minutes nécessaires à une visite pieuse et tranquille, en ces premières heures de la nuit. Nous avons ainsi reçu le pèlerinage de Lavaltrie, au mélange varié, puis deux de pèlerins Irlandais, et un autre de la paroisse St-Jean-Baptiste de Montréal. Nous nous souhaitons à nous-mêmes le privilège de garder de plus longues heures ces fidèles qui nous paraissent remplis de piété.

15 Juillet.—Les Tertiaires de St-Roch de Québec.—Nos lecteurs ont pu s'apercevoir que le nom des Tertiaires de St-François revient souvent sous notre plume, et qu'à chaque fois nous avons quelque nouveau trait à retracer dans le portrait des membres de ces fraternités. Nos lecteurs savent aussi combien de fois il nous a été donné de remercier la piété de la bonne ville de Québec, piété inépuisable, et dont la surabondance nous vaut tant de dons généreux, tant d'abonnés à nos annales, tant de dévouement à notre œuvre que nous ne pouvons l'en remercier d'une gratitude suffisamment étendue. Aussi est-ce un agréable devoir pour la "Chronique" de profiter des occasions mul-

tiples pour réitérer l'expression de cette reconnaissance, et la rendre plus complète.

Aujourd'hui elle l'adresse tout d'abord à Monseigneur Ant. A. Gauvreau, curé de St-Roch, élevé récemment aux honneurs de la prélature romaine. L'hommage des annales est bien modeste sans doute, mais il est si sincère et si cordial qu'il ose s'unir aux félicitations plus autorisées, qui se sont réjouies de cette élévation si méritée. Nous sommes aussi reconnaissants à Monseigneur Ant. A. Gauvreau de la part qu'il a prise en nous envoyant ce pèlerinage du 15 juillet, part qui a été complétée par celle qu'ont fournie les RR. PP. Franciscains.

Comme nous avons souvent fait mention de l'ordre, de l'entrain de la piété et surtout des chants du Tiers-Ordre, nos lecteurs comprendront facilement le cachet spécial de ce pèlerinage qui, arrivé de bonne heure, s'est donné le luxe d'une grand'messe. Elle s'est chantée dans le Sanctuaire du Rosaire, pendant que l'office paroissial se célébrait à l'Eglise, et la chaleur extrême de cette journée de dimanche n'a fait diminuer en rien l'assistance aux exercices de piété, et la ferveur des pèlerins de St-Roch. Amis fidèles du Sanctuaire de la Madone, ils reviendront encore vers elle, nous formons le souhait de changer cet "encore" en "bientôt."

22 Juillet.— Pèlerinage du diocèse de Sherbrooke.— Des pèlerins bien tôt arrivés ce sont ceux du diocèse de Sherbrooke. Nous savons, par nos listes d'abonnements et par d'autres raisons encore, combien ces chrétiens de l'Est sont dévots à la Sainte Vierge du Rosaire. Aussi n'avons-nous point été surpris de les entendre, à notre quai, prier déjà N.-D. du Cap avant 4 heures du matin. Après une nuit, pour beaucoup sans sommeil, ils sont venus passer, près de la Ste. Vierge, une journée toute consacrée à la prière. Ils venaient nombreux, accompagnés de prêtres nombreux, des nombreuses paroisses du diocèse. Réunis ensemble les noms de ces paroisses forment des litanies bien édifiantes, car des pèlerins nous sont arrivés de ces multiples endroits qui sont;

(je cite sans suivre d'ordre) Windsor Mills, Danville, St.-François Xavier de Bromptonville, Bromptonville, St. Georges de Windsor, Wotton, Coaticook, Clifton, Compton, Lennoxville, St. Joseph d'Ely, N.-D. de Bon Secours de Stukely. Ce pèlerinage avait été organisé sous la direction de Monsieur Octave Martin, curé de Lennoxville, mais à son nom la "Chronique" doit ajouter ceux de l'infatigable Père D. Forget O. M. I., et du spirituel Père Hénault O. M. I. Ces deux Pères, par des chaleurs dont les bords du St.-Laurent ont sans doute la spécialité, ces deux Pères ont uni leurs efforts pour amener ces pèlerins édifiants, visiteurs du 22 juillet. Cette journée fut donc une journée de bénédiction, car les visiteurs, qui avaient déjà fait tant de sacrifices pour parvenir au Cap on continué à se munir des faveurs de la Sainte Vierge, en assistant avec une fidélité scrupuleuse à tous les exercices d'une visite à la Reine du Rosaire, sans oublier l'émouvant spectacle du "Chemin de Croix" en plein air.

C'est un besoin pour la "Chronique" de solliciter, des pèlerins de Sherbrooke, le retour d'une visite que nous savons si édifiante.

St. Didace.— Lorsqu'ils furent partis ils furent remplacés par un groupe mignon de pèlerins, descendues de Saint Didace.

A l'occasion d'une réunion aux Trois-Rivières de tous les membres diocésains de la ligue du Sacré-Cœur, quelques-uns venus de Saint Didace, poussèrent leur voyage jusqu'au Cap de la Madeleine. Arrivés le soir ils eurent, comme ceux de St. Barnabé, les exercices spéciaux à ceux qui peuvent passer la nuit sous la garde de N.-Dame du Rosaire. Comme la qualité peut suppléer la quantité, ces pèlerins, qui n'étaient pas 20, n'en rendirent pas moins à Marie un culte agréable, honneur pour lequel nous les remercions de tout cœur.

Enfin, je finis..... Il faut pourtant remercier tous ceux qui, durant ces derniers mois, et surtout durant les 31 jours de juillet ont tant travaillé à embellir les alentours de notre

chapelle. Je ne les nomme point, car s'il en est un qui est retourné à Ottawa-Est les autres plus près ne veulent pas que je parle trop fort.

31 Juillet.—Pèlerinage des Filles de Jésus.

Le chroniqueur est assez embarrassé pour décrire avec exactitude le dernier pèlerinage de cette dernière après-midi de juillet, et il a beau tailler son crayon, il s'aperçoit qu'il ne peut finir son ébauche. Mais comme c'est la première d'un genre auquel il ne s'est jamais essayé, on lui pardonnera son incompétence en considération d'un bon désir qui ose se dire sans limites. Voici donc, non ce qu'il voudrait dire, mais ce qu'il peut décrire.

Il est mardi, 31 juillet, 1 hre et 20 m. p. m. Soixante-dix-neuf religieuses " Filles de Jésus " prescées, pieuses hirondelles, sur les bancs du petit bateau, chantent en chœur :

Au Ciel, au Ciel, au Ciel
J'irai la voir un jour.

Elles ont terminé ce matin, aux Trois-Rivières, leur retraite annuelle, et, avant qu'un souffle d'obédience ne les disperse au loin, elles viennent confier à la Sainte-Vierge ce capital de vertus dont leurs œuvres multiples vont, au cours de cette année, se partager les fructueux intérêts. Elles montent au Sanctuaire, formées en une procession, aux lignes sévères, coupées de la cornette excessivement blanche des sœurs converses. Elles prient répondant au chapelet, comme des religieuses prient, et, dans la petite chapelle, avant les souhaits de bienvenue du R. P. Supérieur, longtemps j'écoute les couplets nombreux, les refrains d' " Ave Maria " et les motets au Sacrement qui contient le Christ. Mais je m'essaye surtout (car je rêve volontiers de musique,) à comprendre le sens caché de ces accords qui ondulent, avec des résonances infinies, selon le caprice de la vague mélodique. C'est tout un monde de piété que ce chœur des religieuses, et la Sainte Vierge, qui est artiste, doit jouir infiniment à saisir sous ces voix qui unissent leurs notes, les nuances sans nombre des délicatesses de l'âme.

Tout à l'heure elles reviendront, encore une fois, se consacrer entièrement à la Sainte-Vierge par leur voix la plus autorisée, celle de la Révérende Mère Provinciale, puis, à 5 hrs, retourneront aux Trois-Rivières pour diviser demain, entre leurs couvents du Canada, les réserves de dévouement accumulées dans leur cœur.

Leur pèlerinage fut le dernier de juillet. Adieu donc et merci, mois béni, riche de tant de piété, de tant de tendresses envers Marie, merci de tout, et, pour le dire tout bas, merci de ces visites intellectuelles dont l'amitié profite délicieusement pour resserrer ses infrangibles liens.



La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

LA MÈRE DE DIEU

4—*Pourquoi la Sainte-Vierge est Mère de Dieu.*

Le premier " pourquoi " sur lequel a médité notre dernier article était celui qu'avait choisi la volonté de Dieu, sanctifiant la race humaine, pourtant déchue, pour lui faire produire le Christ " le fruit " qui germait en elle. La Sainte Vierge est Mère de Dieu parce que, élue par lui comme le résumé des grâces de tout le genre humain, elle a rendu honneur à notre race en nous donnant Jésus " le fruit de ses entrailles."

Un deuxième " pourquoi " que nous allons examiner ne sera que le développement de celui de notre dernier article.

.

La volonté divine a voulu Marie " Mère de Dieu " afin que la nature humaine qui devait réparer la faute originelle et rendre à Dieu l'honneur que celle-ci lui avait ôté, fut de la même race que celle qui avait commis la faute.

Nos lecteurs se rappellent sans doute l'affirmation que



LE COURONNEMENT DE LA SAINTE VIERGE

nous avons prise dans Saint François de Sales, que Dieu aurait pu s'incarner, prendre une nature humaine sans se choisir une mère. Puisqu'il a voulu naître en tout semblable à nous, il s'est choisi une mère pour prendre d'elle une nature tout à fait semblable à la nôtre, moins le péché.

La maternité divine de Marie explique donc que c'est "notre" nature qui a, en réparant "notre" offense, rendu à Dieu l'honneur que "notre" péché lui avait enlevé. La maternité "virginale" de Marie explique que cette nature lui a été communiquée parfaite et entière, mais avec le péché en moins : deux vérités dont nous allons essayer le développement.

* * *

Un des dogmes les plus consolants de notre foi chrétienne c'est celui qui affirme que "l'innocent peut expier pour le coupable." Nos annales, en parlant de la douleur, en ont souvent expliqué la valeur méritoire, et rappelle à leur lecteurs cette consolante pensée que plus la douleur est innocente, plus pure, plus imméritée, plus aussi elle est cuisante, mais surtout plus aussi elle est méritoire aux yeux de Dieu. Nous avons ainsi essayé de consoler ces âmes chrétiennes parfaitement pures et belles toutes noyées dans une douleur dont elles ne comprenaient pas la cause, et nous leur disions; belles âmes, âmes pures et candides, souffrez donc, car votre douleur est la meilleure aux yeux de Dieu : souffrez, car le sacrifice qui vous consume, est le sacrifice d'une hostie pure, vraiment agréable à Dieu : âmes innocentes souffrez, car "l'innocent expie pour le coupable."

Ce dogme est vrai à cause de la "fraternité mystique" qui unit entre eux les chrétiens, à peu près comme l'âme réunit en un seul corps les divers membres qui le composent. L'innocent expiant pour le coupable n'est donc, pas dans le christianisme, un étranger pour celui-ci, et si l'un se substitue à l'autre c'est que leur parenté mystique en fait une même personne aux yeux de Dieu, et ainsi sa justice est satisfaite, car le coupable expie par l'innocent.

Dieu a suivi cette voie dans la réparation de Jésus-Christ

pour nous : il a voulu que cette réparation lui vint de la même nature humaine qui avait commis le péché : de la nature humaine " coupable, " de " notre " humaine nature.

Si la seconde personne de la Sainte Trinité s'était incarnée dans une nature humaine tirée du néant, la réparation et la restitution de l'honneur n'auraient pas été fournies par " notre " race, la même qui était coupable. Dieu voulait donc à la fois et que l'expiation vint d'une nature innocente et, en même temps, que ce fut la nature coupable qui expiât. Il ne pouvait y réussir qu'en nous donnant son Christ par Marie.

Celle-ci, fille de notre race, avait reçu de ses ancêtres la nature humaine, et cette même nature humaine elle pouvait la communiquer à qui naîtrait d'elle, et ainsi par la Maternité divine de Marie s'explique cette parole de St Ambroise : " Le Christ a reçu de nous ce qu'il devait offrir pour nous, afin de nous racheter du " nôtre ", et de nous donner du sien par une largesse divine ce qui n'était pas " nôtre " . . . Vous le savez, c'est du " nôtre " qu'il a offert son sacrifice. Car qu'elle a été la cause de l'Incarnation, si ce n'est pour que la chair qui avait péché, fut elle-même l'instrument de son rachat. " (Amb. de l'Incarn.)

C'est par la Maternité divine de Marie que nous savons parfaitement appliqué ce principe des théologiens dont St-Thomas donne la formule en ces termes : " Il semble vraiment juste que celui-là satisfasse pour le péché qui a commis le péché. " (III. 4, 6.)

Aussi St-Paul avance-t-il cette phrase aussi consolante que profonde : " Nous estimons que si " un seul " est mort, tous donc sont morts " (II Cor. V. 14) ce qui veut dire que toute l'humanité coupable est réellement morte, a réellement expié sa faute dans ce seul Christ innocent mourant sur la croix. Car cette nature humaine qui expie, c'est la " nôtre " communiquée au Christ par Marie.

Arrêtons ici le développement de cette pensée dont on ne peut approcher sans voir s'ouvrir, devant soi, un horizon infini d'applications pratiques. Nous y reviendrons longuement lorsque nous considérerons Marie, Mère des Hommes.

* * *

Nous reviendrons aussi plus tard sur la deuxième pensée de cet article, que la Maternité de Marie devait être " Virginale " afin de communiquer au Christ " notre " nature humaine, mais " sans " le péché.

L'apôtre nous affirme que " le péché est entré dans le monde par un seul homme ", aussi lorsque les Docteurs de l'Eglise expliquent cette parole ils font généralement remarquer que si Eve seule eût commis le péché mais non pas Adam, il n'y aurait pas eu de péché originel, et que la race humaine se serait perpétuée sans la tache qu'aujourd'hui elle apporte à sa naissance. C'est donc parce qu'Adam a été coupable et qu'il est le " père " de tous que la faute originelle se transmet à sa descendance. La " paternité ", ce pouvoir de transmettre la même vie, est aujourd'hui le triste privilège de transmettre la mort spirituelle, ce que Bossuet résume dans ce mot fameux : " qui nous engendre nous tue. " Quiconque donc est fils d'Adam, parce qu'il en reçoit la nature par voie de " paternité, " celui-là doit naître avec la faute originelle.

Nous avons dit que le Christ devait avoir une nature humaine descendue d'Adam, mais il devait la recevoir " sans son péché. " Il lui fallait donc la recevoir d'une mère, fille d'Adam, mais sa nature conçue par l'intervention miraculeuse du Saint-Esprit, à échappé à la souillure que communique toute " paternité " humaine.

Ainsi par la Maternité divine de Marie nous avons un " Christ " fait de notre chair, de notre sang, de notre vie, un Christ dont la mort expiatrice sera la mort et l'expiation de notre race coupable.

Mais parce que cette Maternité est restée " virginale " ce pontife qui expie avec notre chair et notre cœur, ce pontife est saint, ce pontife est innocent, ce pontife est immaculé, ce pontife est séparé des pécheurs, il est élevé au-dessus des cieus. Ce pontife innocent est " notre " Christ, l'enfant béni de " notre " Mère.

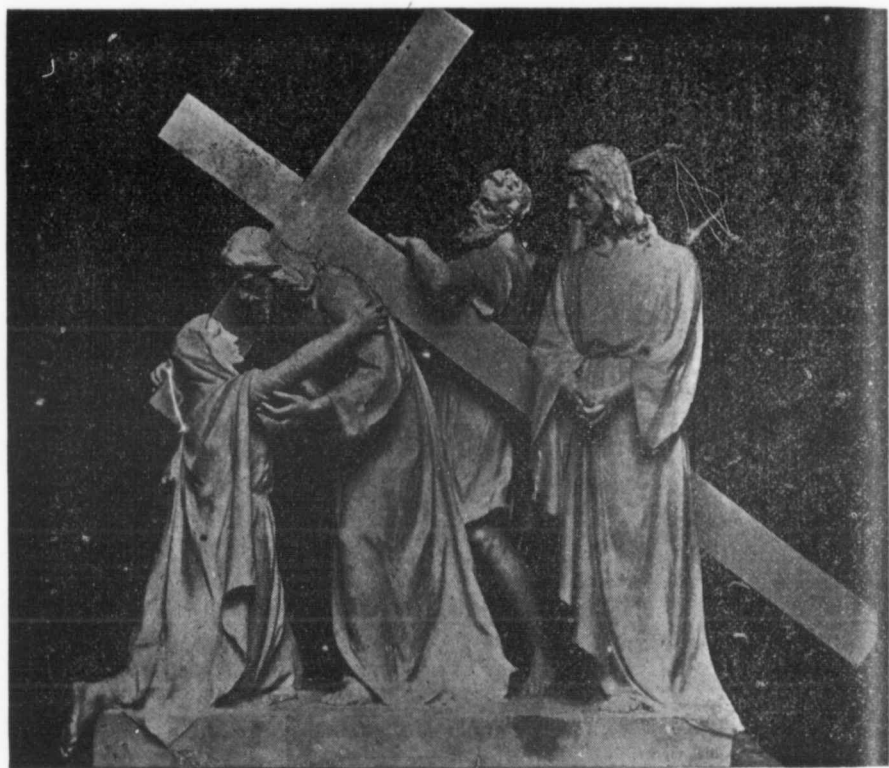


Bénédition des "Stations" du Rosaire

Il nous fait plaisir d'annoncer dans ce numéro que, le 9 Septembre 1906, nous allons avoir le bonheur d'assister à la bénédiction des quelques "Stations" du Rosaire que nous avons déjà reçues. Cette première fête, fruit des bénédictions de Marie, cette fête est la fête de tous nos bienfaiteurs. C'est pourquoi nous les convions pour cette journée du 9 Septembre 1906. Avec le pèlerinage de la "Société de tempérance de l'Eglise St-Pierre, Montréal," nous aurons de nombreux visiteurs. Nous prenons occasion d'avertir nos amis que le train régulier du Pacifique qui quittera Montréal à 6.10 hrs. p. m. le samedi 8 Septembre, que ce train aura des chars pour les pèlerins et qu'il amènera ces chars jusqu'à la gare du Cap de la Madeleine. Le train arrivera au Cap un peu avant 10 hrs p. m. aussi serait-il nécessaire d'avertir le R. P. Forget O.M.I., "quatre" jours plus-tôt, afin d'être assuré d'un bon logement. Voici la suite des souscriptions reçues.

(du 25 juin au 25 Juillet 1906.)

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
M. Dame A. G.			5.00
Delle Hélène Hamel...	10		1.00
Dame Aimé Saumur....	14	Montréal.....	3.00
Delle Malvina Cloutier....	56		5.60
Dame Alfred Dionne.....	13		1.50
Dame Pascal Larocque....			0.50
Delle Marie Ouellette....	20		2.00
Dame Chevette.....			2.00
Delle Céline Gallant.....	34	Shédiac ...	4.00
Delle Armande Langevin...			0.10
Dame Vve. Lavigne.....	11	Gentilly.....	2.00
Anonyme.....			10.00
Delle A. Lanouette 31e chap.	50	St. Anne de la Pérade ...	5.00
Delle G. B.....	g. grain	" "	3.00
Delle Amanda Falardeau....			1.00
Abonnée.....		Pointe du Lac.....	1.00
Dame Joseph Paquin.....	5	" "	0.50
Alphonse Roy.....			1.00
Abonnée ..			2.00
Dame Jos Tondreau.....	24	Lamartine.....	2.40
Joseph Roy.....		Trois-Rivières.....	2.00
Dame Ferd. Cinq-Mars.....			0.25



PORTEMENT DE LA CROIX

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Martine Giguère.....			5.00
Dame W. malouin.....	6		1.00
Anonyme.....			0.11
Delle Albina Chaput.....	10		1.00
Dame Georges Naud.....			1.00
Vve. Elzéar Plante.....	49	Sorel.....	5.00
Pèlerin mendiant.....			3.80
Abonnée.....		Lac à la Tortue.....	1.00
R. V.....		St. Jean des Piles.....	0.50
Dame G. B.....			2.00
Dame Herc. Robitaille.....		Lac à la Tortue.....	1.00
6 Pèlerins.....		Piles.....	0.40
Abonnée.....		L'Anse ..	3.00
Dame C. Descoteaux.....			0.50
Dame Ls. Lachapelle.....			1.50
Delle A. Garneau.....			0.10
Anonyme.....		Trois-Rivières.....	5.00
Pèlerine.....			1.00
Paroissien.....		St. Léon.....	60.00
Dame P. Drouin.....			1.00
Georges Lixotte.....			0.50
Pèlerine.....			2.00
Delle Ang. Boucher.....	23	Cariboo Islands.....	2.30
M. Ludger Hébert.....			1.50
Dame Vve. Trépanier.....	27	Cap de la Madeleine.....	5 75
Delle Clamire Delisle.....	10	St. Pierre les Becquets...	1.00
Enfant de Marie.....		St. Joseph de Beauce.....	1.00
Mr. et Mme Harris.....		Don d'une "Stat." du R...	
		Le portement de la Croix..	
Dame Vve F. Lemay.....			0.50
Mr. James Bernard.....			1.50
Paroissien.....		Cap de la Madeleine... ..	3.00
Delle Virgine Dupont.....	5		0.50
Pèlerins.....			2.05
Pèlerins.....	10	St. Roch.....	2.35
Dame Ephrem Lagueux.....		St. Frédéric.....	1.00
Dame Vve. P. Rousselle.....		St. Roch.....	1.00
Mr. A. Dugal.....		".....	1.00
Delle Zélia Boutin.....		".....	1.00
Dame Pèlerine.....		".....	5.00
Delle Lucie De Varennes.....	10	".....	1.00
Dame Vve. Laurendeau.....			0.75
Mr. Edouard Pelletier.....		Québec.....	1.00
Dame E Mongrain.....			0.50
Dame G. Gagnon.....			1.00
Pèlerins.....			0.60
Famille Belisle.....		Lachevrotière.....	1.00
Anonyme.....		Boston.....	0.10
Dame Aug. Lafond.....		Bécancourt.....	0.50
Abonnée.....		Ottawa.....	2.00
Dame Alfred Dionne.....		St. André Kamouraska...	0.35

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
H. Hamelin			0,25
Famille Z. St.-Pierre.....		St. Henri.....	0,50
Amédée St.-Pierre	g. grain	"	3,00
Dame Alb. Létourneau.....		Victoriaville.....	0,40
Famille Ls. Brassard.....		Hartford.....	0,25
Pèlerins			0,35
Delle Odile Lesmerises.....			0,50
M. D.....		Victoriaville.....	1,00
Abonnée		Rivière Noire.....	0,25
Dame Vve. B. Bernier.....		Haverhill	2,00
Dame L. P. Carignan		Shawinigan	0,50
Marie Clairmont.....		Montréal.....	1,00
Delle A. Brouillard.....		Windsor Mills.....	1,00
T. N. Therrien.....			0,50
Anonyme			0,55
Delle Cédia Lajoie	14	Wotton.....	1,40
Dame Vve. Marie Perreault	10		1,00
Famille Healy.....		Richmond.....	1,50
Dame Charles Rho.....			1,00
Abonnée		Hull.....	3,00
O. D		Trois-Rivières.....	2,00
Dame Al. Joly	6	Ste. Rose.....	1,00
Delle Hermine Godbout.....			0,50
Delle Héloïse Courchesne....	50		5,30

Le Père Jogues, S. J.

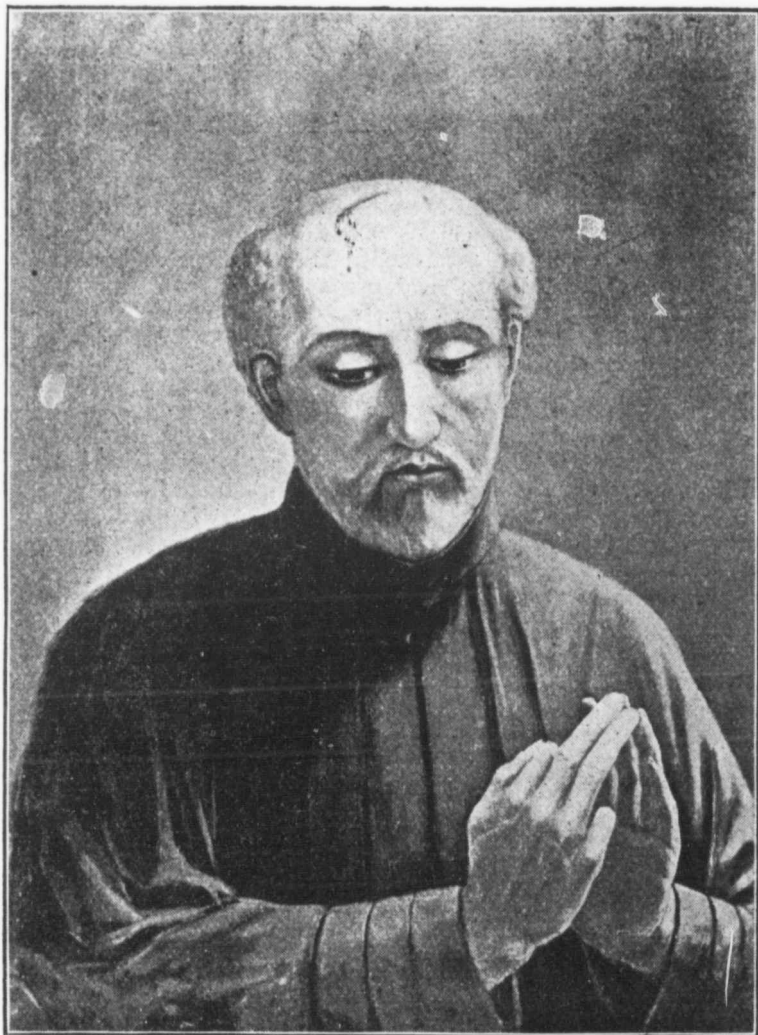
PREMIER APÔTRE DES IROQUIOIS

1607-1647

Isaac Jogues naquit à Orléans, le 10 janvier 1607, d'une bonne famille. Privé de son père dès son bas âge, il trouva dans sa mère une excellente chrétienne qui sut l'élever selon Dieu.

A dix ans, Isàac entra au collège des Jésuites de sa ville natale. Grâce à son application et à ses talents, il prit aussitôt le premier rang dans sa classe et le conserva jusqu'à la fin de ses études. Mais il était, avant tout, un écolier vertueux, fervent, très dévôt à la Ste. Vierge.

A dix-sept ans, Isaac entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, à Rouen. Là il rencontra un maître qui devait le guider dans les sentiers de la science et de la vertu. C'était le P. Louis Lalemant, qui ne mit pas de temps à reconnaître dans



LE PÈRE JOQUES, S.J.

son jeune novice une âme droite, énergique et ardente. Aussi lorsque en 1625 les Jésuites résolurent de venir en Canada, ce Père ne manqua pas de rappeler à son disciple ces paroles prophétiques : " Mon frère, vous ne mourrez pas ailleurs qu'au Canada."

Son noviciat terminé, le Frère Jogues fut envoyé au collège de la Flèche pour y suivre les cours de philosophie. C'est ici qu'il fit la connaissance de plusieurs Pères qui devaient bientôt prendre la route de la Nouvelle France, entres autres, les Pères Ménard, Dumarché, Delaplace, Quentin et Adam. Le fervent religieux fut ordonné prêtre au commencement de l'année 1636, et le 6 avril de la même année, il annonçait par lettre à sa mère, qu'il partait le lendemain pour Québec. Cinq Pères Jésuites et un frère Coadjuteur prirent passage avec lui à Dieppe, et le navire qui les portait arriva sur nos rives le 2 juillet, après avoir fait escale à l'île de Miscou.

Le Père Jogues reçut immédiatement l'ordre de partir pour la mission huronne, et le 11 septembre, il abordait au village d'Ihonatiria, où résidaient les missionnaires. Le Père Raguenau raconte ainsi l'accueil qui lui fut fait : " Je lui préparai de ce que nous avons pour le recevoir ; mais quel festin ! une poignée de petits poissons secs avec un peu de farine. J'envoyai chercher quelques nouveaux épis que nous lui fîmes rôtir à la façon du pays. Mais il est vrai que dans son cœur et à l'entendre, il ne fit jamais meilleur chère. La joie qui se ressent à ces entrevues semble être quelque image du contentement des bienheureux à leur arrivée dans le ciel, tant elle est pleine de suavités !"

Le Père Jogues eût à lutter dès le début de sa vie apostolique, d'abord contre une maladie qui faillit l'emporter, puis contre les difficultés de la langue huronne. Quant à la pénurie des choses ordinaires de la vie, il n'en faisait aucun cas, tant il était heureux de se sacrifier. Il s'occupait surtout à catéchiser les sauvages, et à les préparer de longue main à recevoir le saint baptême. Son plus ardent désir était de voir se former de nouvelles missions au milieu d'eux, afin de pouvoir les réunir plus aisément et les favoriser dans leurs pieux desseins. C'est ainsi qu'il s'employa de toutes ses forces à l'établissement de la résidence de Sainte Marie chez les Attonchronons. On lui en commit la charge et c'est lui qui dirigea les premiers travaux des constructions qui devaient servir de logement aux missionnaires, aux Français et même aux sauvages.

En 1640, le Père[■]Jogues fut chargé de visiter la nation du Petun qui n'avait point connu de missionnaires depuis le pas-

sage du Père Le Caron, en 1615. Accompagné du Père Garnier, il se rendit en hiver, sans guide, chez cette nation qui résidait aux pieds des Montagnes Bleues. Après plusieurs mois de séjours, les deux apôtres durent abandonner cette terre ingrate, pour revenir à leurs missions huronnes où la moisson semblait plus abondante.

L'année suivante, le Père Jogues courut chez les Ottawas du Sault Sainte-Marie qui lui firent un excellent accueil ; mais il n'eût pas le temps d'évangéliser cette nation, son devoir l'appelant sur un autre théâtre.

Étant allé à Québec, quelques temps après, dans l'itérêt de sa mission, le Père Jogues réussit à obtenir des secours qui devaient, suivant ses prévisions, assurer la conversion complète des Hurons. Malheureusement en remontant le fleuve, le convoi fut attaqué par un parti d'Iroquois, qui le firent prisonnier, lui et ses compagnons, et l'emmenèrent dans leur pays. Le Père eût beaucoup à souffrir de la barbarie de ces féroces Indiens, et il est assez probable qu'il eût été mis à mort, si les Hollandais d'Orange, ayant appris la nouvelle de sa capture, n'eussent envoyé des ambassadeurs pour négocier la délivrance du malheureux missionnaire. Arendt Van Corlaer, gouverneur du fort d'Orange, offrit aux sauvages la somme de deux cents piastres pour les séduire. Ils refusèrent et le captif dut rester prisonnier jusqu'à nouvel ordre.

Quelques mois plus tard, le Père Jogues écrivait à M. de Montigny, gouverneur de la Nouvelle-France : "Plusieurs fois les Hollandais ont essayé de me délivrer, mais toujours inutilement. Ils renouvellent encore à présent leurs tentatives, mais ce sera, comme je pense, avec un même résultat. "

La Providence fit ce que le gouverneur du Canada et les autorités hollandaises avaient été impuissantes à accomplir. Un jour que les Iroquois, accompagnés du Père Jogues étaient à pêcher sur l'Hudson, à sept ou huit lieues d'Orange, ils ne s'aperçurent pas de la disparition de leur prisonnier, qui résolu de fuir, s'était caché dans un navire hollandais prêt à prendre la mer. Ce fut un ministre protestant, du nom de Jean Megapolensis, qui avait ménagé au Père le moyen d'échapper à ses bourreaux. En agissant ainsi, le ministre exposait ses compatriotes aux conséquences dangereuses d'un conflit avec les Iroquois.

Quelques jours après, le Père Jogues partit pour l'Europe, et il arriva près de Saint-Pol de Léon, en Bretagne, le jour de Noël 1643. Il se rendit aussitôt à Rennes où les Jésuites dirigeaient un collège, puis à Paris. Partout on était avide de rencontrer ce missionnaire dont on connaissait le zèle apos-

tolique et les souffrances qui en avaient été le couronnement. La reine Anne d'Autriche disait en présence des grands de la cour : " On fait tous les jours des romans qui ne sont que mensonges, en voici un qui est une vérité, et où le merveilleux se trouve joint à l'héroïsme le plus admirable. " Elle accueillit le missionnaire avec une grande bonté, elle examina les cicatrices de ses blessures aux doigts, qui lui avaient été infligées par les Iroquois.

Cependant le Père Jogues désirait de plus en plus retourner sur le champ de ses anciennes missions. Cédant à ses demandes réitérées, ses supérieurs lui accordèrent de bonne grâce une faveur aussi vivement sollicitée. Au printemps de 1644, le bon Père prit de nouveau la route du Canada. Cette fois il devait y rester jusqu'à sa mort, mais, dans l'intervalle, le courageux missionnaire devait monter à un calvaire bien douloureux.

Dès son arrivée au pays, le Père Jogues dut accepter la direction de la jeune colonie de Villemarie qui ne comptait encore que deux ans d'existence. C'était la pauvreté et la faiblesse aux prises avec toutes les difficultés des débuts d'une fondation, sans compter que, par sa position géographique, Villemarie se trouvait exposée aux attaques quotidiennes des Iroquois. Le Père mit tout en œuvre pour entretenir la piété au sein de ce petit peuple, d'ailleurs bien disposé. Quelques années plus tard, le Père Jérôme Lalemant rendait à son confrère ce témoignage : " Sa mémoire y est encore vivante. L'odeur de ses vertus récrée et conforte toujours tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître et de converser avec lui. "

Le 12 juillet 1644, il y eut aux Trois-Rivières une immense assemblée de sauvages et de Français : les Iroquois étaient du nombre. Le gouverneur Montmagny les avaient convoqués dans le but de traiter de la paix et d'en finir avec toutes ces attaques de tribus contre tribus, qui rendaient le Canada inhabitable et les voyages impossibles. Tout récemment encore, les Iroquois, toujours à l'affût, s'étaient emparés du Père Bressani et de ses compagnons en route pour Montréal. Après bien des discours, accompagnés de présents, l'on posa les préliminaires d'un traité. Mais ce, ne fut qu'en septembre que la paix fut définitivement conclue. L'on décida alors que le Père Jogues se rendrait chez les Iroquois comme agent négociateur. Celui-ci accepta de grand cœur une mission où il allait risquer sa vie, du moins s'exposer à de rudes privations. A ce propos, le Père Lalemant écrivait en 1645 : " Le Père Jogues fut plus tôt prêt qu'on ne lui en fit la proposition. Lui qui avait soutenu le poids de la guerre, n'était pas homme à

reculer dans la paix. Il fut bien aise de sonder leur amitié, après avoir éprouvé la rage de leur haine. Il n'ignorait ni l'inconstance de ces barbares, ni la difficulté des chemins. Il voyait les dangers où il se jetait ; mais qui ne risque jamais pour Dieu, ne sera jamais gros marchand des richesses du ciel."

Le Père Jogues et Jean Boudon quittèrent Trois-Rivières le 16 mai, accompagnés de quatre capitaines Agniers qui devaient leur servir de guides, et en même temps leur ouvrir les voies auprès des autres tribus iroquoises ; car, jusque là, des Agniers avaient été les seuls négociateurs, et il y avait quatre autres cantons intéressés à dire leur mot. C'est au cours de ce voyage que le Père Jogues donna le nom de Lac St-Sacrement au lac connu aujourd'hui sous le nom de Lac Georges. Le succès de sa mission fut assez marqué, et le Père était de retour aux Trois-Rivières au commencement de juillet.

C'est à dater de ce moment que le Père Jogues, se croyant appelé à faire du bien au milieu des Iroquois, résolut d'aller passer l'hiver chez eux et de travailler à leur christianisation. L'idée était admirable, mais sa réalisation était difficile. L'esprit du mal régnait en maître sur ces contrées où la superstition, la sorcellerie et tout l'attirail ordinaire des suppôts de Satan avaient libre cours. S'il surgissait une épidémie, c'était le missionnaire qui en était l'auteur. Aussi eut-on bientôt accusé le Père Jogues de vouloir détruire la nation iroquoise tout entière, et de la aux mauvais traitements il n'y avait pas loin. La crise devint vite aiguë ; les compagnons du missionnaire furent tour à tour livrés aux plus atroces tortures, et lui-même un jour qu'il entra dans sa cabane, reçut à la tête un coup de hache qui l'assomma sur place.

Cet assassinat resta inconnu pendant quelque temps. Cependant des rumeurs vagues en étaient parvenues aux oreilles de M. de Montmagny, lorsqu'une lettre du gouverneur de la Nouvelle-Belgique vint confirmer les tristes appréhensions du public.

Après avoir tué le Père Jogues, les Iroquois coururent chez les Hollandais pour leur vendre le missel, le rituel et la soutane de leur victime, espérant en tirer de grosses sommes. Mais voyant qu'ils n'en recevaient rien, ils firent cadeau au ministre Megapolensis de ces reliques du martyr. Celui-ci les accepta de grand cœur et les conserva précieusement dans sa famille.

La *Relation* de 1647 s'exprime ainsi au sujet de la mort tragique du Père Jogues : " Nous avons respecté cette mort comme la mort d'un martyr. Quoique nous fussions ici séparés

les uns des autres, quand nous l'avons apprise, plusieurs sans pouvoir se consulter, n'ont pu se résoudre à célébrer pour lui la messe des trépassés. Mais ils ont présenté l'adorable sacrifice en actions de grâces des bienfaits que Dieu leur avait élargis. Les séculiers qui l'ont connu plus particulièrement, et les maisons religieuses, ont aussi respecté cette mort, et se sont trouvés portés à l'invoquer plutôt qu'à prier pour son âme.

“ En effet, c'est la pensée de plusieurs hommes doctes (et cette pensée est plus que raisonnable) que celui-là est vraiment martyr devant Dieu, qui rend témoignage au ciel et à la terre, et qui fait plus d'état de la foi et de la publication de l'Évangile que de sa propre vie, la perdant dans les dangers où se jette pour JÉSUS-CHRIST, protestant devant sa face qu'il veut mourir pour le faire connaître. Cette mort est la mort d'un martyr devant les Anges. Et c'est dans cette vue que le Père Jogues a rendu sa vie à Jésus-Christ et pour Jésus-Christ.

“ Je dis bien d'avantage : non seulement il a embrassé les moyens de publier l'Évangile, qui l'ont fait mourir, mais encore on peut rassurer qu'il a été tué en haine de la doctrine de Jésus-Christ. ”

Plusieurs guérisons étonnantes eurent lieu à la suite de l'invocation de l'héroïque apôtre des Iroquois. On en fit, dans le temps, un catalogue qui est conservé aux archives des jésuites à Rome.

Lors de l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire de la célèbre Catherine Toka Kouitha, morte en odeur de sainteté, l'un des orateurs de la circonstance rappela le souvenir des vertus du Père Jogues, en disant que les Pères du troisième concile plénier de Baltimore avaient appuyé la demande que les Jésuites avaient faite à Rome pour l'introduction de la cause de béatification du Père Jogues, du Frère René Goupil, son malheureux compagnon, martyrisé comme lui, et de la Vierge iroquoise. Espérons que ce pieux désir verra bientôt sa réalisation !

N. E. DIONNE.

La Cloche de Louisbourg

Cette vieille cloche d'église
Qu'une gloire en larmes encor
Blasonne, brode et fleurdelise,
Rutile à nos yeux comme l'or.

On lit le nom de la marraine,
 En traits fleuronnés, sur l'airain,
 Un nom de sainte, un nom de reine,
 Et puis le prénom du parrain.

C'est une pieuse relique :
 On peut la baiser à genoux :
 Elle est française et catholique
 Comme les cloches de chez nous.

Jadis, ses pures sonneries
 Ont mené les processions,
 Les cortèges, les théories
 Des premières communions.

Bien des fois, pendant la nuitée
 Par les grands coups de vent d'avril,
 Elle a signalé la jetée
 Aux pauvres pêcheurs en péril.

A présent, le soir, sur les vagues,
 Quelque marin qui rode là,
 Croit ouïr des carillons vagues
 Tinter l'Ave Maris Stella.

Elle fut bénite. Elle est ointe.
 Souvent, dans l'antique beffroi,
 Aux Fêtes-Dieu, sa voix s'est jointe
 Au canon des vaisseaux du Roy.

Les boulets l'ont égratignée ;
 Mais ces balafres et ces chocs
 L'ont à jamais damasquinée
 Comme l'acier des vieux estocs.

Oh ! c'était le cœur de la France
 Qui battait à grands coups, alors,
 Dans la triomphale cadence
 De grave bronze aux longs accords.

O cloche ! c'est l'écho sonore
 Des sombres âges glorieux.
 Qui soupire et sanglote encore
 Dans ton silence harmonieux.

En nos cœurs, tes branles magiques,
 Dolents et rêveurs, font vibrer
 Des souvenirs nostalgiques,
 Douces à nous taire pleurer.

(NÉRÉE BEAUCHEMIN)

Le Saint-Laurent

1835-1906

C'est le 10 août 1535 que le fleuve St-Laurent fut baptisé du nom qu'il porte. Garneau raconte que Cartier, après un repos donné à ses navires à la baie des châteaux, "se remit en route et cingla d'abord dans différentes directions. Il vit une multitude d'îles; et, après avoir été obligé par les vents contraires de chercher un refuge dans un port, qu'il nomma St.-Thomas, il remit à la voile et entra, le jour de la Saint-Laurent (10 Août 1535), dans une baie, peut-être l'embouchure de la rivière Saint-Jean, à laquelle il donna le nom du Saint dont on faisait la fête, nom qui s'étendit ensuite au fleuve lui-même et au golfe par lequel il se jette dans la mer. Sous la conduite des deux sauvages qu'il ramenait avec lui, il entra enfin dans ce fleuve, et le remonta plus de deux cents lieues à partir de l'Océan. Il s'arrêta au pied d'une île agréablement située, nommée depuis l'île d'Orléans."

Que d'événements se sont écoulés sur les rives du fleuve de ce nom, depuis le jour de son baptême! Semblables aux vagues qui en furent les témoins muets, ces événements ont passé, tantôt calmes et limpides comme le miroir où se reflète la pourpre du Soleil couchant, ou l'aube blanche de nos beaux jours d'été, tantôt furieux comme la tempête que soulève le Nord-Est furibond dans les derniers jours de l'automne. Mais sous l'effort de la tempête comme dans le tranquille écoulement des années de calme, le peuple canadien est resté semblable à lui-même, comme le fleuve national est resté fidèle à son cours.

Aussi est-ce un bonheur pour les "Annales," de présenter à leurs lecteurs sincèrement patriotes, comme le tableau où se découvriraient d'un seul regard quelques traits plus frappants de ce dont notre fleuve fut le témoin et parfois le théâtre. Mais comme ces "Annales" sont incomplètes en beaucoup de sujets, elles seraient satisfaites s'il leur était donné de fournir un encouragement de la dévotion à Marie sur les rives de ce fleuve majestueux dont elle est la majestueuse Souveraine.

* * *

Le R. Père M. Blais O. M. L., de retour de la terre d'Orient, de Rome et des vieux pays disait aux gardiens du Sanctuaire qui l'entouraient de leurs questions et de leurs curiosités: "Je n'ai jamais été plus fier de mon pays qu'en ces derniers jours, lorsque debout, à la proue de l'Empress of Britain, je rassasiais ma vue et mon cœur de la contemplation de la majesté du Saint Laurent et du grandiose de ses rives." Le bon Père, plusieurs mois durant, avait promené son désir de voir et de savoir sur la terre où le Christ est né, sur celle que Saint Paul parcourut et enseigna de sa parole et de sa sainteté, il avait vu Rome et avait courbé son front sous la chaude bénédiction de Sa Sainteté Pie X; il avait parcouru les provinces si variées de France "la douce," admiré la féerie parisienne et que sais-je encore; il semblait que son âme fût lassée d'admiration et comme engorgée de trop d'abondance. Mais lorsque l'Empress of Britain rentra dans le golfe Saint Laurent, lorsque son pavillon commença à frémir sous la brise fraîche descendue des Laurentides, lorsque lui arriva l'haléine tiède apportant aux passagers, des lointaines prieries canadiennes, les premiers parfums de Juin, alors le pieux nomade sentit son cœur s'ouvrir à un je ne sais quoi de nouveau et de plus intime, et inconsciemment il se mit à fredonner le refrain populaire:

O Canada, belle patrie
O Canada, sois mes amours.

En l'écoutant traduire ainsi son impression je me suis dit aussitôt qu'il éprouverait la même impression, aussi suave, le pèlerin canadien qui, après avoir visité, sous d'autres cieux, les sanctuaires consacrés à Marie descendrait ou remonterait le Saint Laurent en amusant son esprit à compter les églises qui, sur ses rives, élèvent leurs clochers consacrés à la même Reine. Il sentirait, lui aussi, un je ne sais quoi de nouveau et d'intime, à reconnaître que le Canada est vraiment "terre de Marie," et que celle-ci est, en toute vérité, "Reine du Saint Laurent," car depuis le 10 Août 1535 jusqu'au 10 Août 1906, elle a été honorée et chantée d'une façon vraiment pieuse.

* * *

Le Directeur de la Revue Canadienne écrivait dans le numéro de Mai : "Que nous nous embarquions sur l'un des palais flottants de la *Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario*, ou sur le splendide vaisseau de la *Quebec Steamship Company* le *Campana*, nous partons toujours sous les regards de Marie, l'Etoile de la mer, dont la statue domine son antique Sanctuaire de Notre-Dame de Bon Secours. Saluons-donc cette mère bien aimée et lui demandons de bénir notre voyage."

Pour nous, nous choisirions, pour pareil voyage, le Campana de préférence à tout autre, car le pieux capitaine de ce bateau ne manque jamais, lorsqu'il passe en vue du Sanctuaire du Cap, de saluer de trois coups de sifflet de la sirène la Reine du T.-S. Rosaire. Que ce soit le jour ou la nuit, toujours N.-D. du Cap est avertie du passage de ce bateau auquel elle a certainement attaché sa protection.

Partons donc : nous réciterons en route notre chapelet, en laissant à la piété de nos ancêtres le soin de nous choisir le mystère à méditer, car les titres des Sanctuaires ne se sont point fixés dans l'ordre que l'on suit d'habitude.

* * *

Le premier coup d'œil dont il faille jouir est celui de la ville que nous quittons. Montréal est vraiment "terre de Marie" puisque c'est du nom de Ville-Marie que M. de Maisonneuve appela la bourgade palissadée, qu'en 1642 il éleva, embryon du grand Montréal d'aujourd'hui. Aussi de tous les clochers qui dressent, au-dessus des fumées et du bruit, leurs flèches de prières, sont-ils nombreux ceux qui couronnent un sanctuaire dédié à Marie. Nous aurons sans doute le loisir de les compter et de les visiter un jour : nous ne pouvons aujourd'hui que leur adresser un salut collectif.

Un peu plus bas que l'embouchure de la Rivières des Prairies le bateau nous laisse voir deux clochers de l'église de Repentigny. La paroisse déjà bien vieille, car elle date de 1679, a dédié son église à la Purification de la Ste. Vierge : c'est le quatrième des mystères joyeux. Pendant que nous pensons à cette joie de la Sainte-Vierge, une distraction envahit notre esprit. Lorsque le bateau glissant sur l'onde nous éloigne de Repentigny, ce mot, par une heureuse association d'idées nous remet en mémoire le nom de Mademoiselle de Repentigny et son histoire. C'était en 1717, Mlle de Repentigny, jeune canadienne d'une rare beauté, entra au couvent des Ursulines de Québec. Là elle ne cessa, devant une statue de la Sainte Vierge et de longues années durant, d'entretenir la flamme d'une lampe. Lorsque la religieuse mourut, peu de temps avant la bataille des Plaines d'Abraham, son frère fit au couvent une donation de trois cents livres afin d'entretenir la petite flamme à perpétuité. Elle brille aujourd'hui, dans la chapelle même où la fit jaillir, voici près de deux siècles, la jeune fille consacrée à Marie. C'est le délicat symbole de la constante dévotion des canadiens à leur Mère du Ciel. Toujours ils entretiendront, devant l'image de Marie, une flamme brûlante d'amour et de confiance.

(A Suivre)

Prières et Actions de Graces

St. Georges de Windsor.— Aujourd'hui je veux m'acquitter d'une promesse que j'ai faite. J'avais promis que si ma petite fille était guérie du rifle que je ferais publier dans les Annales du Rosaire. — Dame L. M.

St. Anne de la Pocatière.— Je désire exprimer ma plus vive reconnaissance à N.-D. du T.-S. Rosaire pour une protection spéciale, la guérison d'une Mère de famille après promesse d'abonnement et de publication dans les Annales. — H.

St. Croix.— Mille remerciements à N.-D. du T.-S. Rosaire, St. Joseph et St. Antoine pour une grande faveur obtenue par leur intercession et promesse de publier dans les Annales. — Une famille abonnée.

Nouvelle.— Plusieurs faveurs obtenues après promesse de publier. — Dame H. L.

Shawenegan.— Remerciements pour faveur obtenue et recommandation pour faveurs spirituelles. — Dame E. P.

St. Ursule.— Guérison obtenue d'un mal d'yeux à un enfant de 3 ans. — Après avoir promis de faire publier dans vos chères Annales, j'ai obtenue par l'intercession de la Ste. Vierge et de la Bonne Ste. Anne de recouvrer la paix de la conscience. Merci mille fois merci. — Dame P. D. Abonnée.

Je remercie N.-D. du Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues surtout pour la guérison de deux de mes enfants. Je lui demande encore plusieurs grâces particulières et importantes à cette intention. J'inclus 25c. — Dame J. C. Abonnée.

— Une Zélatrice offre ses plus affectueux sentiments de reconnaissance à la Ste. Vierge et au bon St. Joseph pour une faveur obtenue par leur intercession. — Abonnée.

St. Barnabé.— Mon frère ayant commencé ses études à Trois-Rivières désirait faire un cours et sa santé laissait beaucoup à désirer il avait souvent des engourdissements dans les membres qui le tenaient comme paralysé et ces malaises étaient suivis d'un violent mal de tête qui le rendait incapable de suivre ses classes il suivit les traitements de plusieurs docteurs sans aucun changement ne voyant d'autre ressource que de recourir à Notre Bonne Mère, mon frère promit un pèlerinage au Cap de la Madeleine si la Ste. Vierge le guérissait et moi me joignant à lui, je promis de faire inscrire sa guérison dans les Annales du Rosaire. Nous fûmes amplement exaucés. — Abonnée.

Grand Mère.— C'est avec grande joie que je vous annonce la guérison de mon mari, guérison d'un mal de jambe que je vous demande de publier. — Dame Ls. B.

Lewiston.— Promesse de \$ 4.00 si j'obtiens la guérison de ma pauvre mère. — Off. \$ 1.00. Abonnée.

Port Arthur.— Remerciements pour m'avoir appris où était mon mari après sept mois d'absence. — Dame M. M.

Grand Mère.— Mille et mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue. — Off. 25 cts. A. H.

St. Alban.— Ci-inclus \$ 5.00 pour remercier la Ste. Vierge pour grâces obtenues. — L. S.

St. Paulin.— J'ai obtenue ma guérison par l'intercession de N.-D. du Rosaire après avoir promis de le faire publier dans les Annales et de faire plusieurs pèlerinages à N.-D. du Rosaire. Abonnée.

Plessisville.— Pendant vingt ans j'ai prié et fait prier pour mon mari qui était adonné à l'ivrognerie. Merci à Jésus Hostie et à l'immaculée

Vierge Marie. Mon mari est maintenant l'homme le plus sobre de la paroisse. —Abonnée.

St. Léon.— Je désire remercier N.-D. du Cap par la voix des Annales pour guérison obtenue. —Dame O. P.

St. Pierre les Becquets.— Réussite dans mes examens par l'intercession de N.-D. du Rosaire. —H. G. P.

St. Léon.— Mille remerciements à Notre Bonne Mère pour avoir été guérie d'une maladie bien grave après promesse de le faire publier. —Abonnée.

Sandy Bay.— Je recommande une entreprise difficile. Si mon mari réussit je promets une grand-messe et de le faire inscrire dans les Annales. — Dame Jos. De.

Lac aux Sables.— Je remercie beaucoup N.-D. du T.-S. Rosaire pour faveur obtenue, une guérison après promesse de lui recueillir "quinze" abonnements pour le mois de mai. —Dame D. B. Rh.

Champlain.— Remerciements à N.-D. du Rosaire pour amélioration et faveur obtenue après promesse de publier. —Enfant de Marie.

Granby.— Je m'acquiesce avec reconnaissance de ma promesse de publier dans les Annales une guérison et une autre faveur obtenue par l'intercession de N.-D. du Rosaire. —Abonnée.

Cookville.— Mille remerciements à N.-D. du Cap pour grâces obtenues. —Dame J. G.

Central Falls.— Ci-inclus honoraire d'une messe basse pour faveur obtenue après promesse de publier. —Dame J. G.

St. Etienne des Grés.— Remerciements pour grande faveur obtenue. Off. 50cts. pour messe basse et 25cts. d'offrande. —Pèlerine.

Montreal.— Malade lors de la catastrophe de San Francisco, je promis \$ 5.00 de messes basses à N.-D. du Rosaire si mon père nous envoyait de ses nouvelles, j'ai reçu des nouvelles aussitôt.

Westfield.— Abonnement pour guérison, et prière de publier. —T. V.

West Dery.— Off. 50cts. à N.-D. du Rosaire pour faveur obtenu avec promesse de publier. A. R.

Acton Vale.— Guérison d'un doigt après promesse de publication dans les Annales. —M. L. L.

Central Falls.— Remerciements à N.-D. du Rosaire pour grâces obtenues. —Dame O. L.

Ile Baptiste.— Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour guérison obtenue. —Off. \$ 3.00. T. B.

Drummond-ville.— Remerciements pour trois faveurs obtenues. Off. 25c. —P. T.

Montmagny.— Ci-inclus 25cts. pour 15 lampes pour obtenir une grâce spirituelle. —Enfant de Marie.

Hull.— Un mal d'yeux que ne soulageait point le médecin est disparu après une neuvaine à N.-D. du Rosaire, usage de roses bénites et promesse de publier. Off. 10cts. pour une lampe. —Delle D. Ch.

Suncook.— Remerciement pour la guérison d'une jambe après promesse d'abonnement à perpétuité.

Grondines.— J'ai recouvré l'affection d'une personne chère. —Abonnée.

Grondines.— Guérison de l'appendicite par l'intercession de Marie.

Ste. Flore.— Guérison d'une plaie après promesse de faire publier. —Jeune abonnée.

La Salle, Man.— Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue après une neuvaine et promesse de publier. Delle A. L.

Pierreville.— La Ste. Vierge m'a accordé la grâce que je lui ai demandée. —Off. 50cts. Abonnée.

Ottawa.— P. S. S'il vous plaît d'annoncer dans les Annales. Une

faveur spirituelle obtenue après promesse de payer abonnement arriéré et nouvel abonnement aux Annales et promesse de publier.

St. Paulin.— Depuis deux ans je souffrais d'un mal au bras droit, qui me faisait presque continuellement pâtir, j'ai fait la promesse de faire inscrire ma guérison dans vos Annales si j'obtenais du soulagement et voilà que je suis complètement guérie. Mille remerciements à Ste. Anne. —Une abonnée Melle V. P.

St. Pierre les Becquets.— Mille remerciements à N.-D. du T.-S. Rosaire pour grâces obtenue avec promesse de publication. Je recommande de nouvelles intentions particulières que vous voudrez bien aussi recommander dans vos Annales. J'ai une grande confiance en la Vierge du Cap. J'espère qu'elle exaucera mes vœux. Ci-inclus \$ 1.00. —Une abonnée.

Quebec.— Deux abonnées pour faveurs obtenues avec promesse de le faire publier dans vos Annales.

Holyoke.— J'envoie \$ 1.00 pour guérison obtenue, avec promesse de faire publier dans les Annales. —Une abonnée.

Quebec.— Une abonnée remercie N.-D. du St. Rosaire pour faveurs obtenues avec promesse de publication dans les Annales.

Chaudière.— Ci-inclus \$ 1.00 pour faveurs obtenues. —Abonnée.

Beauport.— Remerciement à N.-D. du Rosaire pour avoir fait trouver de l'ouvrage à mon mari. —Dame L. D. R.

Valmont.— Ci-inclus \$ 1.25 en reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour avoir guéri mon enfant qui ne cessait de pleurer. —Abonnée.

Swanton.— Ci-inclus \$ 3.00 pour grand-messe pour le soulagement de ma fille malade. —Dame J. B.

Thorne.— Remerciements pour la guérison d'un mari adonné à la boisson, et son retour aux pratiques religieuses. —Abonnée.

St. Pierre les Becquets.— Remerciements pour la guérison de ma petite fille. Off. 50 cts. pour messe basse. —Abonnée.

Rogersville.— Merci à N.-D. du Rosaire pour guérison obtenue en récitant une neuvaine de Rosaïres et promettant de publier. —Abonnée.

Bigelow.— Merci pour faveur obtenue. Off. 25cts. —Dame J. D.

St. Maurice.— J'ai obtenue un peu de soulagement dans ma maladie, je demande à vos abonnées de prier pour une guérison complète. Merci pour plusieurs faveurs : Off. \$ 5.00 pour le sanctuaire et \$ 1.00 pour station. —L. D.

Trois-Rivières.— Remerciement à N.-D. du Rosaire pour avoir fait trouver de l'ouvrage à mon fils après promesse de publication et d'offrande. —Off. \$ 1.00. W. A.

St. Jean des Piles.— Reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour guérison du mal de dents après promesse de publier. Off. \$ 1.00. W. L.

St. Thomas de Pierreville.— Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour disparition d'un gros mal de tête qui durait depuis plusieurs années le mal est disparu après promesse de publier. —Dame J. B.

Grand-Mère.— Je vous envoie \$ 3.00 pour grand-messe pour faveur obtenue.

St. Esprit.— Remerciements pour faveur obtenue. —Off. \$ 1.00. Dame E. B.

Leomerister.— Amour et reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour guérison après une neuvaine et promesse de publication. —Enfant de Marie.

Grondines.— Remerciements pour deux guérison après une neuvaine, promesse de publier et d'un don au sanctuaire. —L. P.

Forges Radnor.— Je vous offre 50cts. pour faveur obtenue, et demande continuation de faveurs. Dame P. B.

Ste. Rose de Dégélé.— Une mère a obtenue la guérison de son fils après

neuvaine, promesse d'une piastre et publication dans les Annales.

—D. G. B.

St. Jacques des Piles (Nashua).— Promesse d'une neuvaine de communions, et d'une insertion en actions de grâces d'avoir été guérie après trois fortes hemorrhagies par l'intercession de N.-D. du T.-S. Rosaire.

—Delle A. S.

Cap de la Madeleine.— Remerciements pour la deuxième guérison de mon fils. — Dame D. D.

Cap de la Madeleine.— Reconnaissance pour la guérison d'une foulure bien grave que mon mari avait à la main. Off. Abonnements pour six nouveau abonnés. Dame Thomas R.

Ste. Thècle.— Remerciements à N.-D. du Rosaire pour guérison à la suite d'un accouchement. — Off. 25 cts. T. P.

Suncook.— Remerciements pour faveur obtenue. Off. 50cts. pour messe basse. — Dame A. B.

Montreal.— Abonnement aux Annales en reconnaissance d'une faveur obtenue, la guérison de la main de mon mari. — Dame T. C.

St. Cyrille.— Remerciements pour plusieurs faveurs obtenues par mes abonnés. — Dame F.-X. H.

Quebec.— Grâce obtenue. — Off. \$ 1.00.

Quebec.— Mille remerciements à N.-D. du S. Rosaire pour faveur obtenue. — Delle S. B.

Mont-Carmel.— Je remercie la Ste. Vierge d'avoir préservé mon mari de la mort en traversant une rivière avec un grand vent. — Abonnée.

Coleman.— Remerciements pour heureuse délivrance. — Dame O. T.

Rochelle.— Je viens remercier la Ste. Vierge de m'avoir guérie d'un mal de main. — Delle M. L. R.

Yamachiche.— Je remercie N.-D. du Rosaire de m'avoir accordé une guérison bien prompte dans une maladie. — A. G.

Champlain.— Abonnement en reconnaissance de la guérison de mon fils. Dame E. C.

Quebec.— Foi et amour à N.-D. du Rosaire qui a Guérie mon mari si affligé. — Dame J. A. L.

St. Rémi.— Remerciement pour avoir obtenu de rencontrer nos affaires.

Trois-Rivières.— Reconnaissance pour quatre faveurs obtenues.

— Delle H. P.

St. Didace.— Faveur obtenue après promesse de publication. Off. \$ 2.00 — Abonnée.

Nashua.— Remerciements pour la guérison de mon fils d'un mal de pieds, après promesse d'insertion et d'abonnement aux Annales.

— Dame J. J. V.

St. Eugène.— Ci-inclus \$ 1.00 pour faveur obtenue, j'en demande une autre. — Dame A. L.

St. Tite.— Mille remerciements pour guérison complète d'un violent mal de gorge, ainsi que pour autres faveurs. — Delle M. L. D.

St. Barnabé.— Guérison d'une maladie qui durait depuis 9 ans, après promesse de faire un pèlerinage à pied au Cap. — A. T.

— Remerciements à Notre Bonne Mère, — Off. \$ 1.00.

Cap de la Madeleine.— Une jeune fille guérie après usage des Roses Bénites.

Ste. Rose.— Off. \$ 1.00 en reconnaissance à la Ste. Vierge.

St. Pierre les Becquets.— Guérison d'un mal d'yeux après promesse de dix messes en l'honneur de la T.-Ste. Vierge et aussi une autre guérison.

— Dame L. M. P.

Somersworth.— Remerciements à N.-D. du T.-S. Rosaire pour guérison d'une personne malade. — M. D. L.

Rivière Noire.— Je remercie la Vierge du Cap de m'avoir accordé ce que je lui ai demandé. —Abonnée. Off. 25 cts.

— L'an dernier dans un temps d'épreuve bien pénible, j'ai jeté les yeux sur une image de N.-D. du Cap et l'ai priée de me soulager et promis de publier, avec grand-messe. Je suis entièrement délivrée. —Off. \$1.00 Abonnée.

Guimond.— Remerciements pour la guérison de ma petite fille qui s'était cassé le nez en deux en tombant sur la glace et qui a été guérie après promesse de publier. Reconnaissances aussi pour adoucissement des souffrances d'un vieillard au moment de la mort. —Dame A. L.

N.-D. de Lourdes.— Une enfant malade demande guérison pour entrer en religion.

Forges Radnor.— Reconnaissances pour guérison de ma petite fille après promesse de publication et de messe basse pour les âmes. —Abonnée.

St. Jean des Piles.— Reconnaissance pour la guérison de mon fils d'une maladie très dangereuse. —N. B.

Theford Mines.— Veuillez insérer 3 grandes faveurs obtenues de N.-D. du Cap après promesse de publication. —Dame P. G.

St. Clet.— Guérison obtenue sans opération contre le sentement du médecin. —P. B.

Montreal.— Mille remerciements pour grâce obtenue et pour demandes d'autres faveurs. —Off. \$1.00 Dame P. L.

St. Hugues.— J'ai promis à la Ste. Vierge publication et abonnement d'un an, si elle m'obtenait ma guérison. —Delle J. D.

Hull.— Reconnaissance à la Ste. Vierge, St. Joseph, Ste. Anne, St. Benoît pour guérison de maux d'oreilles après promesse de publier. —Delle A. S.

Ste Geneviève.— Je remercie beaucoup N.-D. du Rosaire St. Antoine, le Sacré Cœur, Ste. Anne pour un grand soulagement dans une longue maladie, j'ai promis un pèlerinage au Cap.

St. Rosaire.— Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour sa protection dans ma maladie et la naissance de mon enfant. Off. 25cts. pour lampes. —Abonnée.

Ste. Anne.— Ma mère étant tombé dangereusement malade je promis à N.-D. du Rosaire et à la bonne Ste. Anne si elles lui rendaient la santé de les remercier dans leurs Annales. Aujourd'hui ma mère est beaucoup mieux. —Enfant de Marie.

St. Tite.— Mille remerciements pour faveurs obtenues après usage de Roses Bénites. —Dame A. D.

Sorel.— Veuillez inscrire ma guérison d'un gros mal de tête, après recours à N.-D. du Rosaire et à Ste. Anne. —Off. \$2.00. E. G.

St. Léon.— Remerciements pour faveur obtenue. —Off. \$2.50. Dame E. L.

évis.— Ci-inclus 50cts. pour basse messe d'actions de grâces pour faveur obtenue. —M. L. A. L. M.

Trois-Rivières.— Je m'acquitte d'une dette de reconnaissance envers N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue. —Off. 50cts.

Hébertville.— Remerciements pour n'avoir pas été malade ni mon mari ni moi pendant l'hiver. —Dame S. G.

St. Ubald.— Remerciements pour avoir été préservé de malheur, et pour la guérison de ma mère. —Off. 25cts. Abonnée.

Cedar Hall.— Abonnement en reconnaissance de faveur obtenue. —Dame P. D.

— Promesse de deux abonnements pour grâce obtenue. —Off. 25 cts. Dame A. O.

St. Prosper.— Reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour ma guérison. Off. 25cts. Dame A. M.

Manville.— Guérison obtenue d'un de mes petits enfants. — Dame J. G. Norton Mills. — Ci-inclus 75cts. en remerciements de grâces obtenues, avec promesse de publier. — Delle E. L.

Berthierville. — Uue abonnée de Berthier remercie N.-D. du Cap pour faveur particulière obtenue après promesse de publication. — Une autre demande grâce spéciale pour son fils.

Sorel.— Actions de grâces. Offrande honoraire de messe et 50cts. au sanctuaire. — E. M.

Trois-Rivières.— Reconnaissance pour faveur obtenue. — Off. 50cts. J. T.

Calumet.— Je vous envoie la somme de \$1.50 pour m'acquitter d'une promesse faite à N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue. — Dame J. L.

St. Roch.— Faveur obtenue avec promesse de publier. — Off. 50cts. Dame A. T.

Deschailons.— Faveurs obtenues après promesse de publier aux Annales. — L. N. Abonnée.

— Actions de grâces pour plusieurs faveurs reçues par l'entremise de N.-D. eu Rosaire. — Abonnée.

Demandes.— Protections pour familles, faveurs spirituelles et temporelles, retrouver une somme d'argent.

Berthierville.— Ayant promis de m'abonner aux Annales si j'obtenais une grâce désirée, je vous envoie 50cts. pour abonnement et 50cts. pour messe basse. — Delle L. P.

Plessisville.— Abonnement en reconnaissance d'une guérison d'un mal d'yeux. — Dame T. R. S.

St. Ubald.— Je vous envoie 30cts. pour trois petits grains en remerciements pour une grande faveur, et guérison de genoux. — Abonnée.

Mont-Carmel.— Remerciements pour soulagement accordé à mon garçon dont je demande la guérison complète. — Off. \$1.00 Abonnée.

Minneapolis.— Recommandations pour grande faveur. — Dame P. D.

Ware.— Prière pour une guérison. — Off. \$1.00 O. G.

Lamecque.— Remerciements pour guérison de mal de dents. — Dame M. C.

Les Fonds.— J'ai obtenu une faveur de N.-D. du St. Rosaire en promettant de faire publier dans les Annales, et de payer mon abonnement. — Dame Z. G.

Cap de la Madeleine.— Remerciements à N.-D. du Rosaire et à Sainte Anne pour la guérison de ma jambe a la suite d'une opération dangereuse. — A. T.

L'Assomption.— N'attendant plus rien de la part des hommes, j'ai eu recours à N.-D. du Rosaire j'ai été exaucée. — Abonnée.

Beauceville.— Remerciements à N.-D. du Rosaire et recommandations a sa puissance. — E. B.

Bécancourt.— Remerciements à N.-D. du Rosaire et St. Antoine pour la guérison de ma petite fille. — Off. 50cts. Dame G. H.

Rivière Noire.— Ci-inclus 50cts. pour messe en remerciements d'une grande grâce obtenue. — Abonnée.

Danville.— Remerciements à N.-D. du Rosaire pour faveurs obtenues. — J. A. B.

Ste. Flore.— Remerciements à N.-D. du T.-S. Rosaire pour faveur obtenue. S'il vous plait de faire publier cette note dans les Annales. — Une mère.

St. Guillaume.— Mille remerciements à N.-D. du St. Rosaire pour toutes les faveurs qu'elle m'a obtenues jusqu'à ce jour.

Montréal.— Étant condamné par les médecins, je promis de m'abonner aux Annales du T.-S. Rosaire et de faire publier si guérison obtenue. Je

sentis immédiatement un soulagement et je continue à prendre du mieux
 Merci à N.-D. du Rosaire. — Dame L. M. Une Abonnée.

St. Alexis des Monts.— Promesse de publier dans les Annales du T.-S. Rosaire et guérison obtenue d'un mal de mains que j'avais depuis sept ans. — Dame G. L.

Proulx ville.— Remerciements à N.-D. du Cap de m'avoir préservé d'une rechute après une neuvaine. — Dame L. H.

St. Tite.— Après promesse de publier et d'une offrande ma fille à été guérie d'un mal de bras, elle est parfaitement bien. — Off. 50 cts. Dme B. G.

Woonsocket.— Guérison obtenue après promesse de publication et d'abonnement. — Dame A. A.

Ste. Flore.— Veuillez inscrire deux faveurs obtenues. — Dame B. L.

St. Thomas de Pierreville.— J'ai obtenue la guérison de ma petite fille en payant une messe basse en l'honneur de N.-D. du Rosaire et promesse de publier. — Dame E. N.

Wilder.— Orphelin et sans ouvrage, je viens remercier la Ste. Vierge de m'en avoir fait trouver. — Off. \$1.00 A. L.

St. Alban.— Remerciements pour le succès d'une opération. Off. \$1.00 — Abonnée.

St. Tite.— Ci-inclus \$3.00 pour une grand-messe d'actions de grâces en reconnaissance d'une guérison de mal d'estomac. — Dame A. D.

Sanford.— Ci-inclus \$3.00 pour messe d'actions de grâces pour ma guérison. — Abonnée.

St. Cuthbert.— Reconnaissance à N.-D. du T.-S. Rosaire pour faveurs obtenues, on en sollicite d'autres. — Off. 50cts Dame D. D. Abonnée.

L'Assomption.— Double faveurs obtenues une par l'intercession de N.-D. du T.-S. Rosaire, l'autre par celle de St. Antoine, avec promesse de publier. — Dames Is. F. et Ls. P.

Avignon France.— Remerciements pour faveur obtenue. — Off. \$5.00

St. Luc.— Remerciements pour guérison miraculeuse.

Ste. Rose de Dégélé.— Je vous inclus \$1.00 pour médailles et lampes, don que j'ai promis si j'obtenais la santé que la Vierge vient de m'accorder. — J. T. V.

Richmond.— Mille remerciements pour deux grandes grâces spirituelles après promesse de publication et d'abonnement.

St. Dominique.— Je désire remercier la Ste. Vierge pour toutes les grâces obtenues. — Dame S. C.

Ssmersworth.— Abonnement pour avoir obtenu la guérison de mon mari après cette promesse. — Dame Z. D.

Montréal.— Je désire publier dans vos Annales une faveur obtenue. — Abonnée.

Sorel.— Je remercie de tout cœur N.-D. du Cap pour plusieurs grâces obtenues avec promesse de publier. — Dame L. R.

St. Paulin.— Je remercie N.-D. du T.-S. Rosaire pour la guérison d'un mal de pieds qui me menaçait de me faire mourir. — Delle M. L. R.

St. Arsène.— Guérison obtenue par l'intercession de N.-D. du Rosaire et de St. Joseph après promesse de réabonnement et de publication. — Dame J. R.

Brockton.— Merci bonne Vierge du Cap. Reconnaissance à St.-Joseph pour secours inespéré dans une cause désespérée après promesse de publication. Off. 25 cts. et une épingle bijou. — Abonnée.

Ste. Anne de la Pérade.— Guérison de mon bébé souffrant des oreilles, après promesse d'abonnement et de publication et usage de Roses Bénites. — Abonnée.

St. Tite.— Après promesse de publication, j'ai obtenue une grâce demandée. — Abonnée.

“ Les Annales ”

La “Chronique” du numéro de mars 1906 affirmait, dans un acte de reconnaissance, la constante progression de la diffusion de nos “Annales.” Elle en a attribué la cause à la piété vive que portent à la Très-Sainte Vierge les âmes chrétiennes, canadiennes-françaises, du Canada et des Etats-Unis, et parmi elles, elle en a trouvé d’admirables, dont le zèle a étendu au loin la connaissance de Notre-Dame du Cap, du Sanctuaire vénéré qu’Elle s’est choisi pour y manifester, d’une manière plus sensible, ses signes de sa puissance au ciel, et de l’amour qu’Elle nous porte. C’est pour encourager ce zèle, et étendre la connaissance et l’amour de la Très-Sainte Vierge que les Annales offrent les primes qui suivent à ceux et à celles qui voudraient bien les aider à cette œuvre de piété.

C’est en effet une œuvre de piété que celle à laquelle les Annales veulent s’appliquer : à publier les nouvelles de Marie, à mieux la faire connaître et aussi à la mieux faire aimer et invoquer avec confiance.

Voici donc les primes qu’elles offrent à leurs zélateurs et zélatrices :

1. Pour chaque abonnement nouveau, à 50cts, une belle grande chromolithographie, soit du Sacré-Cœur, soit de Notre-Dame du T.-S. Rosaire au choix du correspondant.

2. Pour deux abonnements nouveaux, toujours à 50 cents, les deux chromolithographies.

3. Pour trois abonnements nouveaux, toujours à 50 cents une magnifique plaque sauvegarde.

4. Pour six abonnements nouveaux, toujours à 50 cents, une magnifique statue de Notre-Dame du Cap, en métal, sur piedestal, statue dorée et argentée.

5. Pour huit abonnements nouveaux, toujours à 50 cents une belle image, sous verre coloré, soit de Notre-Dame du T.-S. Rosaire, soit du Sacré-Cœur, de saint Antoine.

6. Pour dix abonnements nouveaux, toujours à 50 cents, une gravure en aluminium, soit de Notre-Seigneur, soit de la Sainte-Vierge, ou une plaque verro-typie, représentant la voie douloureuse du Cap.

7. Pour quinze abonnements nouveaux, toujours à 50 cents, une superbe image métallique avec un cadre d’acajou.

Que tous les amis de Notre-Dame du Cap se mettent résolument à l’œuvre, surtout pour payer les abonnements en retard.

Les Annales se permettent aussi parfois de varier quelques-unes de ces primes, et d’adresser quelque autre présent, qu’elles croient être plus désiré, et qui sera reçu avec plus de satisfaction.

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	18	Malades.....	118
Vocations.....	60	Bonne mort.....	73
Familles.....	100	Conversions.....	42
Pères et mères de familles.....	131	Grâces temporelles.....	150
Enfants.....	60	Grâces spirituelles.....	203
Jeunes gens.....	112	Emplois.....	74
Jeunes personnes.....	98	Heureux mariages.....	13
Institutrices et écoles.....	13	Succès dans entreprises.....	59
Elèves.....		Affaires importantes.....	121
Premières communions.....	3	Intentions particulières.....	500
Infirmes.....	101	Ivrognes et blasphémateurs.....	102

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	93
Conversions.....	42
Succès dans les examens.....	70
Réussite dans les affaires difficiles.....	41
Heureuse délivrance.....	12
Faveurs obtenues.....	213

Nécrologie

Dame ADOLPHE ALLARD, Ste-Flore.
 Dame CYRILLE MASSON, Deschambault.
 Dlle MARIE COURNOYER, Hooksett.
 Mr. ALFRED TRUDEAU, Somersworth.
 Mr. GERVAIS DEGUIRE, Sault-au-Récollet.
 Mr ELZEAR LANOUILLE, Ste-Anne de la Pérade.
 Mr LEVIE SIMONEAU, Lancaster.

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.